

Dissert: évolution séparation des pvs 5ème République

Par **Kiwii**, le **17/11/2009** à **14:49**

Bonjour tout le monde ! image not found or type unknown

J'ai commencé à faire ma dissertation sur le sujet suivant : L'évolution de la séparation des pouvoirs sous la Vème République.

Est ce que vous pouvez m'aider à savoir si ce que j'ai fait est correcte bien que pas terminé, ou si je suis à l'ouest ... Merciiiiii image not found or type unknown

La France connaît actuellement une véritable parodie de régime parlementaire car même si la Constitution met en place un régime basé sur la collaboration des pouvoirs, la pratique a démontré un glissement progressif vers un seul organe : le pouvoir exécutif.

Le régime parlementaire est un régime de collaboration équilibrée des pouvoirs, où le Gouvernement et le Parlement ont des domaines d'action communs, et des moyens d'action réciproques, le Parlement pouvant mettre en jeu la responsabilité politique du Gouvernement (le Chef de l'Etat étant, lui, irresponsable) et le Gouvernement prononcer la dissolution du Parlement. Le régime parlementaire peut être dualiste ou moniste.

Régime parlementaire dualiste définition

Régime parlementaire moniste définition

La séparation des pouvoirs est un principe qui tend à prévenir les abus du pouvoir en confiant l'exercice de celui-ci à un organe unique, mais à plusieurs organes, chargés chacun d'une fonction différente et en mesure de se faire mutuellement contrepoids. Principe formulé par Locke et surtout par Montesquieu à qui l'on fait remonter la distinction classique des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. La séparation des pouvoirs peut être rigide (indépendance des pouvoirs caractéristiques du régime présidentiel) ou souple (collaboration des pouvoirs caractéristiques du régime parlementaire).

Contre-seing ministériel dans le régime parlementaire définition

Intérêt du sujet :

- Historique : avènement d'un exécutif surpuissant après la WWII du fait de la personnalité du Général De Gaulle. L'Etat cesse d'être Régalien pour devenir plus Interventionniste. Le rôle du Parlement est donc superflu ou du moins laissé de côté.

- Juridique : Le Conseil Constitutionnel devient « l'arbitre » entre les institutions et non le Président de la République. Décision du 30 juillet 1982 « délimitation des articles 34 et 37 de la Constitution ». Il y a donc un vice dans la conception classique de régime parlementaire.

- Actuel : La commission Balladur est en charge de rééquilibrer les institutions de la Vème République afin de satisfaire aux exigences de la démocratie et du parlementarisme. Elle envisage de donner un pouvoir plus important au Premier ministre.

La France connaît-elle un régime parlementaire actuellement ?

I Les pouvoirs reconnus aux institutions de la Vème République

A) L'exécutif sous la Vème République
B) Les rapports au sein de l'exécutif
Procédure de contreseing
Nomination du Premier Ministres et des ministres
...

II Une dérive contre les excès de parlementarisme

A) La collaboration des pouvoirs encadrée par la Constitution
Domaine de la loi
Ordonnances
Amendements
B) Les moyens d'actions réciproques
Facilité de dissolution
Difficulté de mise en place de la motion de censure
Article 49-3 de la Constitution